

**DEMANDE DE CREATION D'UNE ENTENTE EN COMPETITION REGIONALE  
ENTRE EQUIPES DE JEUNES POUR LA SAISON 2022-2023**

**À adresser à la L.CF. Avant le 15 JUILLET 2022**

**DEMANDE D'ENTENTE EN CATEGORIE : U 16 – U 14 - U13 - U11 - U9 - à –U6**  
(entourer votre choix- remplir un imprimé par catégorie)

<b>NOM et n° d'affiliation des clubs :</b>	
<b>Raisons motivées de la demande :</b>  - - - - - - -	
<b>date - signature - cachet des clubs</b>	

APPELLATION DE L' ENTENTE : \_\_\_\_\_

***L'entente ainsi constituée portera obligatoirement le nom du club support désigné .***

TERRAIN UTILISE : \_\_\_\_\_

*Les clubs disputant les championnats départementaux qui ont fait une demande d'entente auprès de leur district et qui participent à la Coupe Régionale U18 doivent en informer la Ligue lors de l'engagement,*

**RAPPELS : une entente est annuelle. Toutes les formalités sont à renouveler au début de chaque saison.**

Rappel : les clubs en entente peuvent participer à la Coupe Nationale Gambardella